Diplôme : Diplôme Inter-Universitaire (DIU)

Formation paramédicale aux urgences et soins intensifs de cardiologie

DIU Santé

Description de la formation :

1 année universitaire
Enseignement théorique 106 heures
Contrôles continus et examen final : 6 heures
Ce DIU s'inscrit dans la formation continue et le développement professionnel des infirmier(e)s travaillant ou souhaitant travailler dans des environnements de soins critiques cardiovasculaires (soins intensifs, soins continus) ou dans des services de médecine cardiovasculaire assurant la suite de la prise en charge de ces patients.
Le programme vise à combler le fossé qui sépare la qualification initiale d'infirmière et la pratique infirmière avancée requise pour que les infirmier(e)s puissent exploiter pleinement leur potentiel dans les milieux cardiovasculaires et particulièrement les soins intensifs de cardiologie.
Le programme est plus spécifiquement adapté aux besoins de la pratique infirmière en USIC. Contrairement à la formation médicale, l'équipe infirmière des soins intensifs de cardiologie n'a pas de spécialisation en cardiologie et provient d'exercices professionnels divers. La formation est le plus souvent par compagnonnage et le développement d'une expérience de terrain. L'expertise acquise, souvent de haut niveau, prend du temps. Ce DIU cherche à raccourcir les délais acquérir les connaissances, la compréhension et les compétences infirmières dans en USIC. Il cherche aussi à homogénéiser les pratiques et faciliter la communication médicale/paramédicale.
Dans sa forme, il s'adapte aussi aux contraintes des métiers infirmiers en dispensant les contenus pédagogiques via une plateforme d'apprentissage en ligne.

OBJECTIFS :

- Comprendre les principaux mécanismes physiopathologiques des pathologies prises en charge - Comprendre et décrire les stratégies diagnostiques et thérapeutiques des pathologies cardiovasculaires aigues - Décrire les gestes médicotechniques et leur finalité réalisés en USIC - Connaître les techniques de monitoring et thérapeutiques spécifiques aux urgences cardiologiques - Reconnaître les plages normales de paramètres physiologiques et faire la distinction entre ceux qui sont normaux, anormaux et mettent la vie en danger dans le cadre des pathologies cardiovasculaires aigues - Mesurer et documenter avec précision les paramètres de monitoring physiologiques et prendre les mesures appropriées en réponse à leur variation - Comprendre les principes de l'électrocardiogramme et connaître les principales anomalies correspondant aux pathologies cardiovasculaires aigues - Appliquer les connaissances acquises à la reconnaissance des manifestations cliniques des pathologies cardiovasculaires aigues et de leurs complications - Comprendre, connaître et expliquer les principes et recommandations pour la prévention et la gestion des principaux facteurs de risque cardio-vasculaires et des facteurs de décompensation des pathologies cardiaques - Identifier, reconnaître, évaluer et atténuer les symptômes courants d'inconfort en soins intensifs de cardiologie et le rôle des interventions pharmacologiques et non pharmacologiques - Comprendre le principe des Heart Team, leur rôle dans l'établissement des stratégies thérapeutiques et le fonctionnement multidisciplinaire des USIC - Savoir communiquer aux patients et à leur famille les informations adaptées sur l'état clinique et la stratégie thérapeutique en cours - Reconnaître l'impact émotionnel d'une pathologie cardiovasculaire aigue sur les patients et leurs familles et savoir la mettre en relation avec le terrain culturel ou religieux - Connaître les aspects légaux, organisationnels et de soins pour les patients en fin de vie

LE DIU comporte 106 heures d'enseignement dont 60 heures d'e-learning asynchrone, 46 heures d'enseignement en ligne synchrone (applicatif et interactif)

Public concerné :

Sont admis à s'inscrire : Les titulaires d'un Diplôme d'Etat d'Infirmier, français ou étranger, travaillant en secteur public, privé ou libéral
Les catégories professionnelles acceptées renvoient à la sous-section des métiers du soin infirmier : Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)
Mode(s) d'exercice des IDE participant(e)s :
- Libéral
- Salarié (centre de santé conventionné)
- Autres salariés (y compris hospitaliers)

L’accord écrit du responsable d’enseignement est à fournir obligatoirement au dossier d’inscription.

Modalités d'accès :

Responsable d'enseignement :

Docteur Thomas BOCHATON

thomas.bochaton@chu-lyon.fr

Envoi des candidatures :

Docteur Danka TOMASEVIC
danka.tomasevic@chu-lyon.fr
Estelle MARCOTTI
estelle.marcotti@chu-lyon.fr

Informations administratives :

Université Claude Bernard Lyon 1

Service des spécialités médicales

8 avenue Rockefeller

69373 Lyon cedex 08
formation-diplomante7@univ-lyon1.fr

Modalités d'évaluation :

La validation repose sur :
- L'assiduité aux enseignements en ligne interactifs (travaux dirigés) - La validation des modules asychrones (en ligne sous forme de QCM) au cours de l’année universitaire - Le contrôle des connaissances final, sous forme d'un examen de 1H30 organisé en ligne. L’examen ne comporte que des QCM.
L’absence a plus de 30% du temps de travaux dirigés est éliminatoire.
La moyenne de 10/20 est exigée pour la réussite au DIU. Une note inférieure à 6 pour le contrôle continu ou l’examen final est éliminatoire.
Il n’y aura qu'une seule session d'examen par an.
En cas de redoublement (un délai de 2 ans à partir de la date d'inscription est laissé aux étudiants pour valider l’ensemble des exigences du DIU). La note de l'épreuve écrite restera acquise durant cette période. L'étudiant devra reprendre une inscription à l'université et s'acquitter des droits simples d'inscription.

Modalités d'évaluation :

La validation repose sur :
- L'assiduité aux enseignements en ligne interactifs (travaux dirigés) - La validation des modules asychrones (en ligne sous forme de QCM) au cours de l’année universitaire - Le contrôle des connaissances final, sous forme d'un examen de 1H30 organisé en ligne. L’examen ne comporte que des QCM.
L’absence a plus de 30% du temps de travaux dirigés est éliminatoire.
La moyenne de 10/20 est exigée pour la réussite au DIU. Une note inférieure à 6 pour le contrôle continu ou l’examen final est éliminatoire.
Il n’y aura qu'une seule session d'examen par an.
En cas de redoublement (un délai de 2 ans à partir de la date d'inscription est laissé aux étudiants pour valider l’ensemble des exigences du DIU). La note de l'épreuve écrite restera acquise durant cette période. L'étudiant devra reprendre une inscription à l'université et s'acquitter des droits simples d'inscription.

Session de la formation :

Date de début : 01/10/2026 Date de fin : 00/04/2027

Conditions d'accès :

Pour s'inscrire, il est nécessaire de faire parvenir aux responsables de la formation de l’université d’accueil une demande d’inscription accompagnée d’un bref curriculum vitae et d’une lettre de motivation précisant dans quelle mesure l’obtention du DIU s’intègre dans un projet professionnel.

Une commission constituée des responsables de la formation établira en début de cycle universitaire la liste des personnes autorisées à s'inscrire à la formation.
Un candidat qui n'aurait pas les titres requis pour postuler au diplôme, peut être autorisé à s'inscrire après un avis favorable signé des responsables d'enseignement, après étude de son parcours professionnel et de ses compétences.

Contacts :

Responsable(s) de la formation (informations pédagogiques) :
THOMAS BOCHATON : thomas.bochaton@univ-lyon1.fr , 0472448000

Contact scolarité (inscription) :
Gestionnaire 7 : formation-diplomante7@univ-lyon1.fr

Contact formation continue et alternance (FOCAL) :
Gestionnaire 7 : formation-diplomante7@univ-lyon1.fr

Tarifs :

Si prise en charge individuelle : 600 € par an
Si prise en charge employeur : 600 € par an